



Adoption d'un projet de loi relatif à un prêt de 20 millions de dollars US au profit de la STB

Les députés à l'ARP ont adopté, mardi, avec 83 voix pour, 1 voix contre et 13 abstentions, le projet de loi portant approbation de la convention de garantie relative à un prêt de 20 millions de dollars américains (environ 55 millions de dinars) accordé à la Société Tunisienne de Banque (STB), pour cofinancer de petits et moyens projets du secteur privé en Tunisie.

En vertu de cette convention de garantie conclue le 16 août 2020, entre le Gouvernement de la République tunisienne et le Fonds arabe pour le développement économique et sociale (FADES), le FADES se porte gérant du compte spécial pour le financement des petites et moyennes entreprises du secteur privé.

Le prêt, remboursable sur 10 ans, dont 3 ans de grâce, a pour objectif de contribuer au renforcement des ressources de la STB pour qu'elle puisse présenter les financements nécessaires aux titulaires de diplômes universitaires supérieurs, artisans et personnes dotées d'un savoir-faire pour lancer leurs propres projets. Il est (le prêt) remboursable à un taux d'intérêt annuel fixe de 2%.

Source : African Manager